

Direction Technique & Grands Projets
Ile de France

Tour Europe - 33 place des Corolles
TSA57653
92400 Courbevoie
Tél. : +33 (0)1 71 09 75 21



PREFECTURE DU VAL DE MARNE
Bureau de l'Environnement
21-29, avenue du Général de Gaulle
94000 CRETEIL

Courbevoie, le 11 Février 2020

N/Ref : JD/ST-20/013

**Objet : SOCIETE DE CHAUFFAGE URBAIN DE VILLENEUVE-SAINT-GEORGES (SCVG)
Rénovation et renforcement de la capacité de production de la centrale
thermique
Dossier de Demande d'Enregistrement au titre des ICPE**

Monsieur le Préfet,

Conformément au Code de l'environnement, nous déposons pour le compte de la Société de Chauffage Urbain de Villeneuve-Saint-Georges (SCVG), dont le siège est situé Rue Charles Peguy 94190 Villeneuve-Saint-Georges, représentée par Monsieur PROVOST, en qualité de gérant, la présente demande d'enregistrement au titre des ICPE relative à la rénovation et le renforcement de la capacité de production de la centrale thermique de Villeneuve-Saint-Georges.

Conformément à l'article R512-46-4 du code de l'environnement, SCVG sollicite une dérogation concernant l'échelle du plan d'ensemble du site compte tenu de la superficie du site. Ainsi, le plan d'ensemble du site est présenté à l'échelle 1/500 en remplacement de l'échelle au 1/200.

Nous joignons à la présente le dossier constitué pour la circonstance en trois exemplaires papier et un exemplaire sous forme électronique (clé usb).

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre considération distinguée.

José DO VALE



Chefs de Projets